



Aménagement
paysager

CFAagri

Apprentissage Agricole Public
Bourgogne Franche-Comté

Votre projet commence ici

www.cfa-agri.fr

Niveau 3

C.A.P. agricole Jardinier Paysagiste

Préparer aux métiers d'ouvrier-ère d'entretien
des espaces verts, parcs et jardins,
en entreprise privée ou en collectivité.

Contenu de formation



Formation générale :

Mathématiques, expression communication,
vie sociale et professionnelle, histoire géographie,
langue étrangère (dans certains centres), EPS, informatique

Formation technique :

- Sciences et techniques agronomiques
- Sciences et techniques des aménagements paysagers
- Biologie, écologie
- Reconnaissance des végétaux
- Sciences et techniques des équipements
- Sciences économiques

LES CFA

> CFA agricole Quétigny-Plombières-lès-Dijon
Site de Quétigny (21)

03 80 71 80 00 - cfa.dijon-quetigny@educagri.fr

> CFA agricole du Jura - Site de Montmorot (39)
03 84 87 20 03 - cfa.jura@educagri.fr

> CFA agricole de la Nièvre - Site de Challuy (58)
03 86 21 66 07 - cfa.nievre@educagri.fr

> CFA agricole de Haute Saône - Site de Vesoul (70)
03 84 96 85 20 - cfa.haute-saone@educagri.fr

> CFA agricole de Saône-et-Loire
Site de Saint-Marcel (71)

03 85 42 22 66 - cfa.saone-et-loire@educagri.fr

> CFA agricole de l'Yonne
Site de Champignelles (89)
03 86 45 15 23 - cfa.yonne@educagri.fr

> CFA agricole du Territoire de Belfort
Valdoie (90)
03 84 58 49 61 - cfa.valdoie@educagri.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

Brevet Professionnel Agricole Travaux des Aménagements Paysagers (niveau 3)

BAC Professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4)

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4)

BAC Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (niveau 4)



MODALITÉS D'ACCÈS

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age mini : Avoir 16 ans ou 15 ans
en sortie d'une classe de 3^{ème}

Age maxi : Signature du contrat
d'apprentissage avant 30 ans



MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Equipements individuels de sécurité
fournis sous conditions



DURÉE

Formation en alternance sur 2 ans



EXAMEN

Diplôme obtenu par contrôle continu
tout au long de la formation

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Mise en place d'ouvrages
et de végétaux
- ✓ Entretien d'espaces
paysagers et/ou naturels
- ✓ Utilisation, réglage et
maintenance de premier
niveau des équipements
et matériels
- ✓ Communication en situation
professionnelle